

# ESS FÉMINISÉE, ESS ÉGALITAIRE ?

Avec 68% des salariés qui sont des salariées, l'économie sociale et solidaire (ESS) est la plus féminisée des économies sans pour autant être la moins inégalitaire. Les inégalités femmes-hommes se manifestent par les mêmes maux qu'ailleurs : ségrégation des métiers, temps partiel, plafond de verre, etc.

## 2/3

L'ESS regroupe parmi ses salariés 2/3 de femmes, ce qui en fait une économie non-mixte.\*\*

L'emploi des femmes dans l'ESS est concentré sur les métiers du *care*, des métiers historiquement et culturellement considérés comme des métiers de femmes car liés au soin de la personne : 1 femme sur 2 travaille dans l'action sociale et 12% des femmes occupent le métier d'aide à domicile.\*\*

## 24%

Les femmes restent concentrées sur des métiers peu rémunérateurs. Près d'un quart des femmes est concentré sur 3 métiers : aides à domicile, aides-soignantes, agentes de service hospitalier.\*\*

Les métiers sur lesquels se concentrent les femmes sont des métiers d'employées où les potentiels d'évolution de carrière sont plus faibles.\*\*

## 52%

L'écart salarial entre femmes et hommes dans l'ESS est de 23% tous métiers confondus et de 16% en équivalent temps plein.\*\*

Les femmes ont 2 fois moins de chance que les hommes d'être cadre dans l'ESS. La probabilité à occuper un poste de cadre chez les hommes est plus importante tout au long de leur carrière, quel que soit l'âge.

On compte 4% d'hommes cadres avant 30 ans et 30% après 50 ans, alors qu'on compte 5% de femmes cadres avant 30 ans et 15% après 50 ans, soit une progression moitié moindre.\*\*

## 2 fois

Ces inégalités salariales sont accentuées pour un plafond de verre : 69% des salariées de l'ESS sont des femmes

## 69%

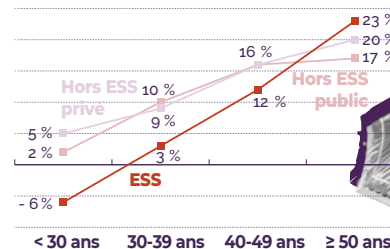
## 45%

mais elles ne représentent que 45% des membres des conseils d'administration et des bureaux des structures de l'ESS.\*

Les femmes restent sous-représentées dans les instances de gouvernance de toutes les familles de l'ESS : 36 à 39% de présidentes d'associations, 4 à 50% d'administratrices dans les coopératives, 24% de femmes dans les conseils d'administration des mutuelles.\*\*

Les femmes gagnent en moyenne mieux leur vie que les hommes quand elles sont jeunes, mais l'écart de salaire entre femmes et hommes augmente fortement avec l'âge. Après 50 ans, l'écart de salaire entre femmes et hommes devient plus fort dans l'ESS que dans le reste de l'économie.\*\*

Variations des écarts salariaux en faveur des hommes selon l'âge dans les différents champs de l'économie



Champ : Postes non annexes de l'année 2015  
Source : Observatoire de l'égalité femmes-hommes, CNCRESS, d'après INSEE-DADS

Ces données sont issues de deux publications de l'Observatoire national de l'ESS porté par ESS France :

\* ESS France - Observatoire national de l'ESS, *Égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance des structures de l'ESS*, novembre 2019

\*\* ESS France - Observatoire national de l'ESS, *État des lieux de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS*, mars 2019